

Blogs, avis, modules participatifs : comment la Région Bretagne dynamise le portail interne Keleenn ?

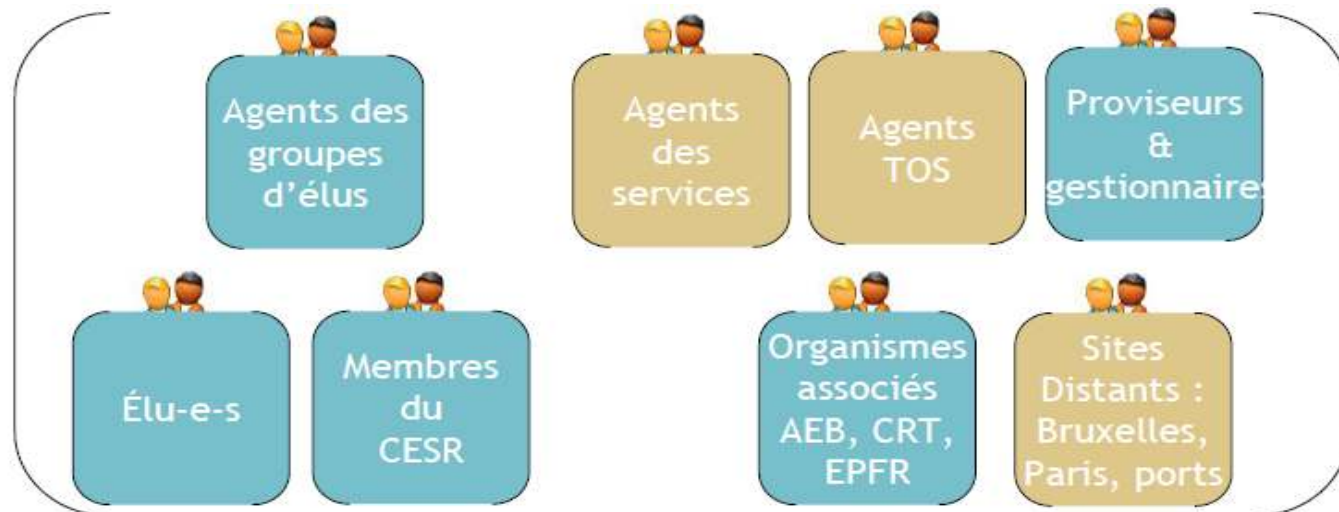
The screenshot displays the internal portal of the Brittany Region. At the top, it features the region's logo and navigation icons for 'Aide', 'Blogs', 'Plan du Site', and 'Sites Liés'. A search bar is also present. The main navigation bar includes 'Accès Identifié', 'La Région', 'Politiques', 'RH & Statut', 'Pratique', and 'Ressources'. On the left, there are vertical menus for 'Publications en attente', 'Messagerie', 'Agenda', 'Favoris', and 'Applications'. The central content area features a main article titled 'Ulysse, le nouveau logiciel pour la gestion de vos déplacements professionnels' with an illustration of a person at a computer. To the right, there is a sidebar with 'Accès directs' (direct access) to various services and a 'En direct des blogs' (live from blogs) section. At the bottom, there is a 'Dates à retenir' (dates to remember) section.



Kelenn, c'est quoi ?



- Portail interne de la Région Bretagne
- Administré par la communication interne rattaché à la DRH
- v.2 mise en ligne en avril 2008
- Environ 4000 membres



Objectifs de la V.2



- Fédérer l'ensemble des personnels de la Région sur une plateforme unique
- Valoriser les problématiques communes
- Passer d'un intranet documentaire à un véritable portail d'information
- Déconcentrer les mises à jour grâce à la contribution
- Ouvrir Kelenn à l'expression des agents



Donner la paroles aux agents



→ Ouverture de Kelenn à l'expression des agents à travers des périmètres bien définis :

- Sondages
- Boîte à idées
- Avis
- Une plateforme de blogs



Les sondages



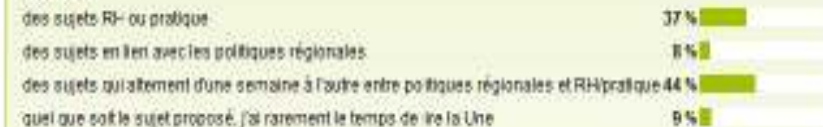
→ Utilisation du module de sondage pour :

- Connaître les usages des agents (ex : en matière de prestation d'actions sociales, déplacements...)
- Connaître les attentes des agents (ex : sujets à la Une de Kelenn...)
- Recueillir l'avis des agents sur un sujet à la Une de Kelenn

Quels sujets à la Une de Kelenn ?

Chaque lundi, vous découvrez dans Kelenn une nouvelle Une sur votre page d'accueil. Quels sujets souhaitez-vous voir traités dans cette Une ?

100 votes



Recevez-vous Bretagne ensemble à votre domicile ?

La Région fait appel à un prestataire extérieur pour remettre Bretagne ensemble dans les boîtes aux lettres de tous les Bretons. Recevez-vous régulièrement le magazine de la Région à votre domicile ?

88 votes

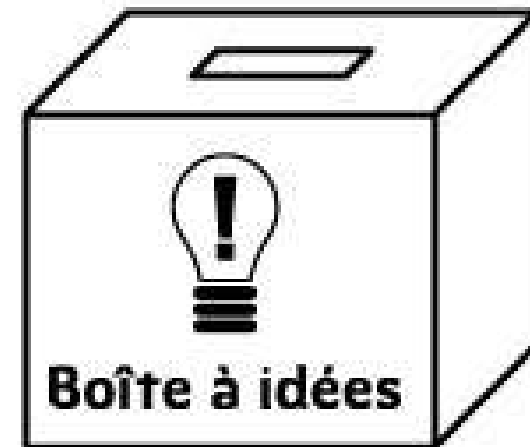


La boîte à idées



→ Permet de recueillir :

- les remarques,
- suggestions,
- ou propositions des agents...



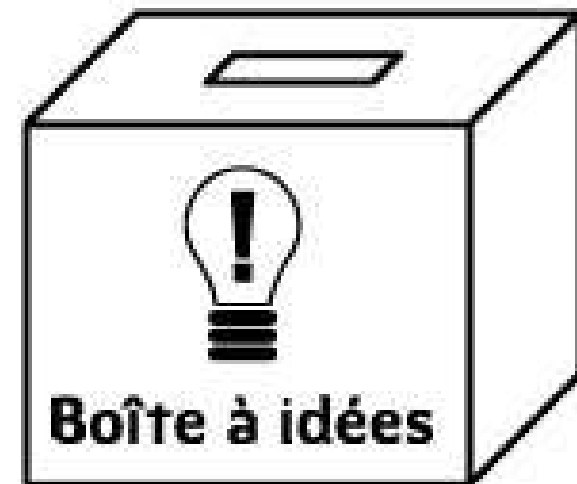
La boîte à idées



→ 31 idées postées en 1 an

→ Portent sur :

- **L'organisation du travail** (ex : télétravail, réservation des salles de réunion, annuaire inversé, répertoire commun de contacts extérieur...)
- **La vie quotidienne au bureau** (ex : climatisation, insonorisation du restaurant...)
- **La gestion des déplacements** (ex : gps dans les véhicules de services, réduction du coût des abonnements ...)
- **Aux prestations d'actions sociales**
- **Aux principes du développement durable** (véhicules électriques, économie du papier..)



Les avis

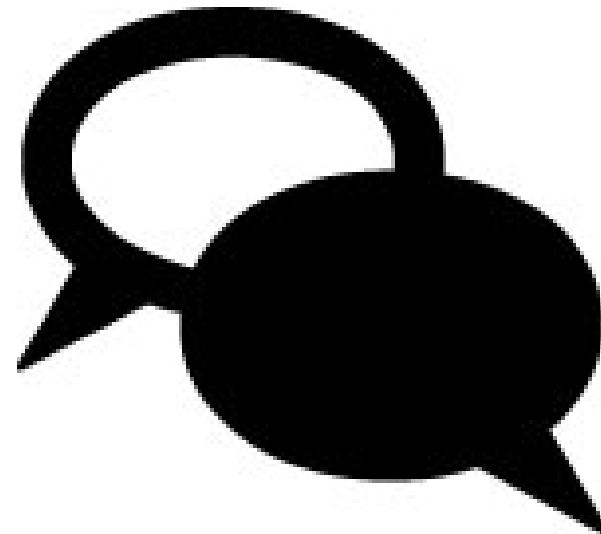


→ Possibilité de réagir à tous les articles

→ Près de 250 avis publiés pour :

- Donner un point de vue personnel
- Apporter une analyse enrichie de nouveaux éléments
- Interroger l'auteur sur un aspect qui n'aurait pas été traité

→ Principalement sur les articles en rapport avec les thématiques RH et pratique



La modération



→ *A posteriori* pour favoriser la spontanéité du dialogue

→ Quatre modérateurs :

- Veillent à la conformité des avis et idées avec la charte informatique et avec les droits et obligations des fonctionnaires
- Orientent les avis et idées vers les services compétents
- S'assurent qu'une réponse soit apportée si possible dans les 48h

Des risques limités



→ Des risques malgré tout :

- Revendications
- Attaques personnelles
- Absence de modération le week-end

→ Dans les faits, un ton parfois vif mais pas de « dérapages ».

→ Pourquoi ?

- Pas d'anonymat, toutes les contributions sont signées
- L'agent sait où il s'exprime, connaît les règles et les risques auxquels il s'expose

→ Sur 250 avis, seuls quelques-uns ont été rejetés principalement parce qu'ils exposaient une situation personnelle.

Les blogs



→ Ouverture en octobre 2008

→ 12 blogs, 32 administrateurs

→ Trois catégories :

- Les blogs perso et associatifs
- Les blogs projet
- Les blogs débat

→ Toute la blogosphère de kelenn

blog Projet

> La restauration collective dans les lycées bretons
Le formateur interne en restauration collective, Sébastien Robin, vous informe sur les bonnes pratiques dans les lycées ...
Édité par Sébastien ROBIN

> Aide et assistance bureautique
Le blog de Yohann Flaneau, formateur bureautique à la Région Bretagne

blog Débat

> Régime indemnitaire et protocole d'accord
Ce blog est consacré au protocole d'accord Région - Organisations syndicales qui, s'il est signé, sera présenté au Comité ...
Édité par DRH Direction des ressources humaines

> Raktres 2012 : pour mieux travailler ensemble, partageons nos idées
Raktres 2012, le Projet

blog Perso & associatif

> Association omnisport des agents de la Région Bretagne
Le blog de l'association sportive des agents de la Région Bretagne.
Édité par Sébastien RAYETTE

> Le blog de Gilles Ricono, directeur général des services
Le blog du Directeur général des services et de son Comité de direction

Les blogs projet



→ Pour expliquer et accompagner la mise en place de politiques, schémas et stratégies

Ex : blog des chargés de mission Agenda 21

→ Pour mettre en valeur le travail transversal d'une équipe ou d'un agent

Ex: blog du formateur interne en restauration collective

→ Pour accompagner le changement

Ex : nouveaux logiciel, nouvelle procédure...

→ Pour la veille

Ex : Bretagne 2.0

le blogosphère de Kelann

La restauration collective dans les lycées bretons

Le formateur interne en restauration collective, Sébastien Rabin, vous informe sur les bonnes pratiques dans les lycées bretons.

→ 22 juin 2014

Formation Hygiène alimentaire au lycée de l'Elven à Landerneau

Les formations à Hygiène alimentaire ont été organisées par le BRACOF sur site pour l'ensemble des agents...
Les formations à Hygiène alimentaire ont été organisées par le BRACOF sur site pour l'ensemble des agents...
Les formations à Hygiène alimentaire ont été organisées par le BRACOF sur site pour l'ensemble des agents...

→ 14 juin 2014

Les 9 règles essentielles... la suite III

Rien manger, c'est apprendre à bien pointer dans le bûche d'aliments pour profiter du meilleur de chaque chose. Bien manger, ce n'est pas si complexe qu'il y paraît. Il suffit de privilégier la consommation de certains aliments et de limiter celle de certains autres. Les fruits et légumes, les céréales, les produits laitiers, les viandes, poissons et œufs, les noix et graines, les produits secs... La viande, le poisson et les œufs à la fois par jour, le pour le plaisir, etc...

→ 14 juin 2014

Le fenouil, la méditerranéenne dans vos assiettes

C'est le fenouil, le fenouil, le fenouil... les fenouils ont une saveur de fenouil et d'ail... les fenouils ont une saveur de fenouil et d'ail... les fenouils ont une saveur de fenouil et d'ail...

Les blogs débat



→ Espaces d'expression et d'échange entre les agents sur des sujets ouverts par l'administration

→ Fonctionnement proche de celui des forum

→ Ex : Projet d'administration, nouvelles procédure d'évaluation, Régime indemnitaire et protocole d'accord

la blogosphère de Kelenn

Régime indemnitaire et protocole d'accord

Ce blog est consacré au protocole d'accord Région - Organisations syndicales qui, s'il est signé, sera présenté au Comité technique paritaire le 3 juin 2009. Les propositions faites par l'Administration lors des réunions de négociation y sont reprises. Ce blog se veut un espace d'échange entre Administration et agents : vous êtes tous invités à y déposer vos commentaires et y poser vos questions.

→ Les dernières modifications du Protocole et sa signature
Sommaire par DHRH Direction des ressources humaines le 04 juin 2009 à 09h54

La réunion du 20 mai 2009, consacrée à la relecture du projet de Protocole d'Accord, a été l'occasion de valider définitivement les dispositions relatives aux astreintes et aux logements de fonction, suite aux remarques effectuées par les représentants des organisations syndicales le 11 mai. Un délai jusqu'au 27 mai a permis aux organisations syndicales de consulter leurs bases et leurs instances et de donner ainsi leur réponse sur la signature du Protocole. Ce dernier a ainsi pu être signé le 2 juin, par le Président de la Région Bretagne et les représentants de 4 des 6 organisations syndicales ayant participé aux discussions.

→ Les dernières modifications du Protocole : astreintes généralistes dans les internats
Sommaire par DHRH Direction des ressources humaines le 04 juin 2009 à 09h54

Suite aux remarques des représentants des organisations syndicales à la réunion de relecture du Protocole, le 11 mai 2009, notamment sur le rythme des astreintes généralistes initialement proposé par l'Administration, un nouveau dispositif a été envisagé et validé par les organisations syndicales lors de la dernière réunion du 20 mai. La proposition retenue est la suivante : les astreintes généralistes sont étroitement liées à la présence des élèves. Elles ne seront donc organisées que dans les internats. Dans les établissements sans internat, il ne sera pas organisé d'astreinte généraliste. Par ailleurs, l'astreinte généraliste s'étendra du lundi au vendredi ; le week end est par principe exclu. Des solutions au cas par cas pourront être aménagées si des élèves sont présents dans l'établissement le week end. A la demande des organisations syndicales, les agents désignés seront astreints 12 semaines par an. Le nombre d'agents astreints sera ainsi de 3 dans chaque établissement avec internat. Enfin, la compensation de l'astreinte généraliste sera nécessairement le logement de fonction par nécessité absolue de service. SI

blog **Débat**
Un blog de Kelenn, le portail interne de la Région Bretagne

→ Mettre le blog à vos favoris

Les tables rondes
→ Les dernières modifications du Protocole et sa signature

Le blog Régime indemnitaire et protocole d'accord



→ Ouvert par l'administration lors de la dernière phase des négociations sur la revalorisation du régime indemnitaire pour :

- présenter les principes directeurs du régime indemnitaire et du protocole d'accord
- permettre aux agents de poser leurs questions ou remarques

→ 137 commentaires postés en un mois

→ Un constat : une majorité de questions posées par les agents des lycées

→ Pourquoi ?

Contrairement aux agents des services, ceux des lycées sont physiquement éloignés des personnes ressources qui pourraient répondre à leurs questions
=> le blog permet de palier à cet éloignement

Bilan



→ Les contraintes :

- Une organisation spécifique à mettre en place
- Nécessaire réactivité

→ Les bénéfices :

- Plus de proximité
- Plus d'interactivité administration/agents
- Renforcement du sentiment d'appartenance à la collectivité (personnels transférés)
- Développement de l'implication des agents
- Renforcement du sentiment de confiance